CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E37019** **VALABLE JUSQU'AU** **30/11/2027**

ÉDITÉ LE 15/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1980

Raison sociale : SAS GURLIE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 17/09/2010

Capital : 40 500

601 ROUTE DE VALLON D'EN BAS
74340 SAMOENS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY 1980B80019

Siret : 318 083 417 00010

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8400282

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 420418000015

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 420418000015

Situation fiscale et sociale : A jour au 15/10/2026

Téléphone : 04 50 34 43 81 **Fax :**

Portable : 06 81 64 50 88

Responsabilité légale :
DUNOYER PIERRE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.gurlie-charpentes.fr

E-mail : dp@gurlie-charpentes.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 830 046 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	4	23/09/2026
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	5	01/12/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/10/2026 15:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E37019** **VALABLE JUSQU'AU** **30/11/2027**

ÉDITÉ LE **15/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1980
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 17/09/2010
Capital : 40 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY 1980B80019

Siret : **318 083 417** **00010**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 8400282
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 420418000015
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 420418000015
Situation fiscale et sociale : A jour au 15/10/2026

Raison sociale : **SAS GURLIE**

601 ROUTE DE VALLON D'EN BAS
74340 SAMOENS

Téléphone : 04 50 34 43 81 **Fax :**
Portable : 06 81 64 50 88

Site Internet : http://www.gurlie-charpentes.fr
E-mail : dp@gurlie-charpentes.fr

Responsabilité légale :
DUNOYER PIERRE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	23/09/2026
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	01/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/11/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	22/11/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	22/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/10/2026 15:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.